



À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DU CIMETIÈRE



Visite annuelle au cimetière. Sur le perron de la Chapelle, le curé Gauthier préside la prière. À la fin de la cérémonie, les zouaves vont sonner du clairon et tirer des salves. Sur le toit de la chapelle, on aperçoit les deux anges à la trompette qui seront retirés, restaurés et placés dans l'église.

(Collection Georgette Bourbeau)

À Charlesbourg, dès 1668, un premier cimetière existe, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le parc du Sacré-Cœur. Après deux siècles, comme on y manque d'espace, il faut se résigner à l'abandonner et à en aménager un autre. C'est dans cette perspective que le curé Hoffman fait acheter, au printemps 1892, un terrain à une dizaine d'arpents à l'ouest de l'église. Ce geste trop rapide va lui causer des ennuis.

Officiellement, l'opposition vient du fait que le curé a fait accepter par la Fabrique, lors de la réunion du 10 avril 1892, l'achat de la terre de Nicolas Dinelle pour la somme de 1 800 \$.

En vérité, les opposants, appuyés des trois marguilliers en exercice, ne sont pas d'accord avec l'aménagement d'un nouveau cimetière, ils préconisent plutôt d'agrandir le cimetière existant.

Mais le 9 juillet 1893, une lettre de Mgr Bégin, coadjuteur du cardinal Taschereau, condamne le premier cimetière et recommande l'aménagement d'un nouveau, autant que possible sur un terrain appartenant à la fabrique, faisant allusion à celui qu'elle a acheté en avril 1892.

Pour appuyer sa recommandation, Mgr Bégin fait faire une sérieuse expertise du terrain.

Le rapport démontre clairement que le terrain est propice à l'aménagement du nouveau cimetière. Mgr Bégin ordonne quand même de procéder à la création du nouveau cimetière sur le terrain de la Fabrique. Mal à l'aise le curé Hoffman convoque assemblée, présidée par un représentant de l'évêché, afin que ce dernier sache bien clairement l'idée des paroissiens sur ce sujet. L'assemblée se termine sans décision. Le 3 novembre 1893, le cardinal ordonne par décret l'ouverture du nouveau cimetière.

Le curé Hoffman, bien content d'obéir à l'autorité, bénit le 4 novembre, le terrain que la Fabrique a acheté. C'est ainsi que le cimetière actuel prend forme

Les francs tenanciers convoquent une nouvelle assemblée, au cours de laquelle ils tentent de convaincre les marguilliers de faire casser le décret du cardinal. Un vote en fin d'assemblée renverse leur motion.

Tout finit par rentrer dans l'ordre. Ainsi, le cimetière actuel a fait l'objet d'une querelle qui a duré deux ans. L'enjeu, diront les malins, était le droit exclusif et incontestable qu'avait l'évêque de donner des ordres à son curé.

CHAPELLE DU CIMETIÈRE

Au coin du boulevard Louis-XIV et du boulevard Cloutier se trouve le cimetière de la paroisse Saint-Charles-Borromée. On y voit au centre une chapelle commémorative en pierre de granit, surélevée, car elle est construite sur le charnier. En entrant, on est surpris de son plafond bleu et de ses murs en petits carreaux de céramique. Trois vitraux triptyque : la Vierge, le Christ en croix et l'apôtre Jean. Les couleurs sont vives. La Vierge et l'apôtre ont des visages jeunets. Du côté de l'évangile, le vitrail présente en son centre un calice débordant de raisins. Du côté de l'épître, l'agneau.

Le maître-autel est une table de terrazzo de couleur cendre, que découpe une bordure noire. Le tout est soutenu par deux panneaux de même matériau. Sur l'autel, au centre, se trouve un crucifix et, à chaque extrémité, un chandelier en métal cuivré. Croix et chandeliers sont de même style. Sous l'autel, on trouve une plaque où est dessinée une lyre. Deux dates : 1863-1938; puis un message de condoléances de la Fanfare à ses membres avec la date de :14 août 1938.

Dans le plancher, recouvert de petits carreaux noir et blanc, a été pratiquée une trappe qui permet de descendre, l'hiver, dans le charnier. Le reste de l'année, on y a accès par une porte à l'arrière de la bâtisse. C'est par cette porte qu'on retire les cercueils, au printemps, pour les inhumer. Il faut ajouter qu'aujourd'hui, cette chapelle sert lors d'évènement au cimetière.

REGISTRE DE SÉPULTURE

C'est le 31 juillet 1679 que s'ouvre le premier registre par la sépulture d'un enfant. C'est dans cette chapelle primitive (1665-1697) que sont enregistrés les actes de sépulture, de mariage et de baptême.

FABRIQUE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

747, boulevard Louis-XIV
Québec (Québec) G1H 4M6

Tél. : 418 623-1846
Télec. : 418-623-9466

Adresse courriel :
presbytere@pscb.ca
Site web : www.pscb.ca

Conception : Paul Légaré
10-02-2003
Déc. Pat. Cimetière